

Séance ordinaire
9 mai 2023

Procès-verbal de la séance **ORDINAIRE** tenue le **9 mai 2023 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Claude POUPART,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Absence motivée :

Patrick PHANEUF,	Conseiller;
------------------	-------------

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général et greffier-trésorier
Caroline PROVOST,	Greffière-trésorière adjointe

2023-05/138

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'après avoir constaté qu'il y a quorum, le conseil municipal ouvre la séance.

ADOPTÉE

2023-05/139

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour, tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023
4. CORRESPONDANCE
 - 4.1. Club Optimiste - Demande d'aide financière pour la journée sécurité sur roues et le tournoi de golf annuel 2023
 - 4.2. Club de baseball de Sherrington - Demande d'utilisation du terrain de baseball sans frais en 2023
 - 4.3. Syndicat de l'UPA des Jardins-de-Napierville - Demande d'utilisation de salles gratuites au centre communautaire
 - 4.4. Confirmation de la subvention dans le cadre du Programme Emploi d'été Canada 2023
 - 4.5. Madame Susie Martin - Demande de réduction de la vitesse sur le chemin Rhéaume
5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Adoption des comptes du mois d'avril 2023
 - 6.2. Recommandations du comité des ressources humaines - réunion du 1er mai 2023
 - 6.3. Acceptation des primes de l'assurance collective au 1er juin 2023
 - 6.4. Démission de monsieur Jayson LAPLANTE-MAROTTE, à titre de journalier permanent au service des travaux publics

- 6.5. Nomination d'un journalier au service des travaux publics
- 6.6. Nomination d'un opérateur des eaux usées et en eau potable
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Droit de veto - Contrat de service avec CAUCA pour la gestion des appels 9-1-1
- 8. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1. Dépôt du rapport d'activités mensuelles du service
 - 8.2. Recommandations du comité des travaux publics - réunions du 29 mars et 26 avril 2023
 - 8.3. Autorisation - Lancement d'un appel d'offres pour la réfection de pavage sur le rang Nord en 2023
 - 8.4. Demande d'aide financière au MTQ - Programme d'aide à la voirie locale 2023 - volet projets particuliers d'amélioration (PPA)
 - 8.5. Vidange des fosses septiques - Ajustement de la tarification (carburant)
- 9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 9.1. Demande de PIIA - 1845, rue Principale (Rénovations des fenêtres)
 - 9.2. Demande de PIIA - 1760, rue Principale (Rénovation de la toiture)
 - 9.3. Recommandations du comité consultatif d'urbanisme - réunion du 24 avril 2023
 - 9.4. Avis de motion du Règlement de zonage et de la grille de spécifications
- 10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1. Recommandations du comité Festival de Saint-Michel - réunion du 25 avril 2023
 - 10.2. Adhésion à Loisir et Sport Montérégie
 - 10.3. Autorisation de signature - Demande de subvention au programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH) 2023-2024
 - 10.4. Nomination d'un commis à la bibliothèque à temps partiel
 - 10.5. Adjudication d'un panneau de pointage pour le dek hockey
- 11. POUR INFORMATION
 - 11.1. Collecte de sang, le 17 mai, au centre communautaire
 - 11.2. Samedi le 20 mai : Don d'arbres et fines herbes, de 9 h à 12 h, au centre communautaire
 - 11.3. Ventes de garage, du 20 au 22 mai
 - 11.4. Collecte des branches, du 22 au 25 mai
 - 11.5. Journée de la sécurité sur roues / club Optimiste - le 4 juin, de 11 h à 17 h
 - 11.6. Souper pour la fête des mères et des pères / Club de l'Âge d'Or - 8 juin 2023, au centre communautaire
 - 11.7. Tournoi de golf annuel du Club Optimiste, le 11 juin, à Napierville
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-05/140

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 148 du Code municipal, soit au plus tard 72 heures avant le début de la présente séance.

Le maire demande aux membres du conseil si le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023 est conforme aux décisions.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

2023-05/141

Club Optimiste - Demande d'aide financière pour la journée sécurité sur roues et le tournoi de golf annuel 2023

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de remettre une aide financière au montant de 1 400 \$ au Club Optimiste de Saint-Michel afin que l'organisme puisse acquérir des bicyclettes et/ou des planches à roulettes et/ou des patins à roues alignées et/ou des trottinettes et/ou des casques protecteurs, pour l'évènement de la journée de la sécurité sur roues, qui se tiendra le 4 juin 2023;

QUE ce conseil accepte de commanditer le tournoi de golf annuel du Club Optimiste de Saint-Michel, qui aura lieu le 11 juin 2023, à Napierville, au montant de 500 \$;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2023, au fonds des activités de fonctionnement, comme suit:

- la somme de 1 400 \$ au compte budgétaire: 02-702-91-990;
- la somme de 500 \$ au compte budgétaire: 02-110-00-959;

le tout suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

2023-05/142

Club de baseball de Sherrington - Demande d'utilisation du terrain de baseball sans frais en 2023

ATTENDU que le Club de baseball de Sherrington désire utiliser le terrain de baseball de Saint-Michel pour leurs pratiques et matchs de saison, pour l'année 2023;

ATTENDU que l'organisme demande de bénéficier du terrain de baseball gratuitement pour leurs activités 2023, à Saint-Michel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte d'offrir le terrain de baseball gratuitement à l'Association du Club de baseball de Sherrington, pour leurs activités 2023, selon les disponibilités dudit terrain.

ADOPTÉE

2023-05/143

Syndicat de l'UPA des Jardins-de-Napierville - Demande d'utilisation de salles gratuites au centre communautaire

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance du Syndicat de l'UPA des Jardins-de-Napierville, datée du 27 avril 2023 et ajoute le Syndicat de l'UPA des Jardins-de-Napierville comme organisme accrédité à sa politique de location et de réservation de salles et terrains de jeux.

ADOPTÉE

Confirmation d'une subvention de 25 637 \$ dans le cadre du Programme Emploi d'été Canada 2023

Le ministre de l'Emploi et du Développement social confirme que notre demande d'aide financière, dans le cadre du programme Emploi d'été Canada 2023, a été approuvée en partie.

Le montant de la subvention accordée pour la municipalité de Saint-Michel en 2023 s'élève au montant de 25 637 \$.

2023-05/144

Madame Susie Martin - Demande de réduction de la vitesse sur le chemin Rhéaume

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance de madame Susie MARTIN, citoyenne de Saint-Michel, datée du 1er mai 2023, dans laquelle elle demande une diminution de la vitesse sur la route 221 (au coin de la rue Principale et chemin Rhéaume).

QUE ce conseil demande au ministère des Transports du Québec d'apporter les modifications suivantes afin de permettre la sécurité des utilisateurs du service du réseau routier de la façon suivante:

- réduire la limite de vitesse sur la route 221 (entre le 980, chemin Rhéaume jusqu'au 1547 rue Principale), afin de permettre aux automobiles de sortir en toute sécurité de leur stationnement et/ou des rues transversales et réduire les impacts sonores et les vibrations ressenties à l'intérieur des résidences dû aux camions lourds qui y circulent;

- procéder à une étude de faisabilité pour installer des lumières de circulation sur la route 221, à l'intersection de la rue Principale et chemin Rhéaume, étant donné qu'aux heures de pointe, les automobilistes ont de la difficulté à tourner sur la route 221 à partir de la rue Principale et qu'éventuellement un nouveau projet de développement domicilié, incluant 125 unités d'habitations, est prévu en arrière des résidences situées entre le 1740 et 1780, rue Principale, ce qui engendrera un volume important de véhicules qui circuleront à l'intersection de la rue Principale, pour tourner sur la route 221.

De plus, le conseil réitère les dossiers suivants:

- le reprofilage du fossé du chemin Rhéaume;
- l'amélioration de l'éclairage dans la courbe près du 340, chemin Pigeon;
- l'ajout de panneaux de signalisation pour arrêt avancé d'autobus scolaire près du 330, chemin Pigeon.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2023-05/145

Adoption des comptes du mois d'avril 2023

Les comptes du mois ont été envoyés 72 heures avant la présente séance. Le greffier-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois d'avril 2023, telles que déposées au montant de 301 236,85 \$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir:

Comptes payés: 58 064,63 \$;
Salaires payés nets: 101 115,13 \$;
Comptes à payer: 142 057,09 \$;

Je, soussigné, Daniel Prince, greffier-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, greffier-trésorier

ADOPTÉE

2023-05/146

Recommandations du comité des ressources humaines - réunion du 1er mai 2023

Sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine les recommandations formulées par le comité des ressources humaines, telles que consignées au procès-verbal de la réunion tenue le 1er mai 2023.

ADOPTÉE

2023-05/147

Acceptation des primes de l'assurance collective au 1er juin 2023

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil prenne connaissance du renouvellement de l'assurance collective ainsi que la nouvelle tarification au 1er juin 2023 et s'en déclare satisfait.

Le conseil accepte également de contribuer au régime d'assurance collective au taux de 53 % du coût total de la prime de l'employé admissible.

ADOPTÉE

2023-05/148

Démission de monsieur Jayson LAPLANTE-MAROTTE, à titre de journalier permanent au service des travaux publics

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la démission de monsieur Jayson LAPLANTE-MAROTTE, à titre de journalier permanent au service des travaux publics, à compter du 29 avril 2023.

Le conseil le remercie pour ses bons et loyaux services.

ADOPTÉE

2023-05/149

Nomination d'un journalier au service des travaux publics

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine la nomination de monsieur Benjamin PUCCI à titre de journalier, salarié à l'essai à compter du 18 avril 2023 et deviendra salarié régulier après avoir complété avec succès la période d'essai, le tout suivant les conditions stipulées dans la convention collective de travail entre la municipalité de Saint-Michel et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5394.

De plus, le conseil s'engage à nommer monsieur Benjamin PUCCI à titre de journalier-chauffeur dès qu'il aura complété avec succès sa classe 3.

ADOPTÉE

2023-05/150

Nomination d'un opérateur des eaux usées et en eau potable

ATTENDU la publication d'une offre d'emploi pour le poste d'un opérateur des eaux usées et en eau potable au service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation du comité des ressources humaines, autorise la nomination de monsieur Éric BEAUREGARD, à titre d'opérateur des eaux usées et en eau potable, salarié à l'essai à compter du 29 mai 2023 et qu'il deviendra salarié régulier qu'après avoir complété avec succès la période d'essai, suivant les conditions stipulées dans la convention collective de travail entre la municipalité de Saint-Michel et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5394, le tout sujet à la signature d'une lettre d'entente avec ledit Syndicat sur certaines conditions de travail.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-05/151

Droit de veto - Contrat de service avec CAUCA pour la gestion des appels 9-1-1

CONSIDÉRANT qu'à la suite du droit de veto de M. le maire, la résolution numéro 2023-04/121, par laquelle le conseil approuvait le nouveau contrat de service de réception, de traitement des appels 9-1-1 et de transfert des appels au centre secondaire d'appels d'urgence, est soumise à nouveau pour un vote puisque la Municipalité a obtenu des informations qui peuvent modifier la décision du conseil;

CONSIDÉRANT que le maire demande le vote sur cette résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE la résolution numéro 2023-04/121, laquelle approuvait le nouveau contrat de service de réception, de traitement des appels 9-1-1 et de transfert des appels au centre secondaire d'appels d'urgence, est infirmée, le tout en application de l'article 142 du Code municipal du Québec;

L'adoption de la résolution numéro 2023-04/121 est donc infirmée et rejetée à l'unanimité.

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Dépôt du rapport d'activités mensuelles du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois d'avril 2023.

2023-05/152

Recommandations du comité des travaux publics - réunions du 29 mars et 26 avril 2023

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine les recommandations formulées par le comité des travaux publics, telles que consignées aux procès-verbaux des réunions tenues les 29 mars et 26 avril 2023.

ADOPTÉE

2023-05/153

Autorisation - Lancement d'un appel d'offres pour la réfection de pavage sur le rang Nord en 2023

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier ou en son absence la greffière-trésorière adjointe à procéder à un appel d'offres pour la réfection de pavage sur le rang Nord, en 2023.

ADOPTÉE

2023-05/154

Demande d'aide financière au MTQ - Programme d'aide à la voirie locale 2023 - volet projets particuliers d'amélioration (PPA)

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil municipal de Saint-Michel autorise la présentation du projet d'amélioration de la chaussée du rang Nord dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration, pour l'année 2023.

QUE la municipalité de Saint-Michel désigne monsieur Daniel PRINCE, directeur général et greffier-trésorier, ou en son absence madame Caroline PROVOST, greffière-

trésorière adjointe, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2023-05/155

Vidange des fosses septiques - Ajustement de la tarification (carburant)

ATTENDU qu'en 2019, la Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de cinq (5) soumissionnaires pour octroyer un contrat de vidange de fosses septiques résidentielles dans le secteur urbain;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Michel a octroyé le contrat à Services de rebuts Soulanges inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la période de 2019 à 2021 et se réservait le droit de prolonger le contrat pour deux (2) années supplémentaires, tel qu'il appert de la résolution adoptée le 15 avril 2019, portant le numéro 2019-04/127;

ATTENDU que le conseil a prolongé le contrat pour les deux (2) prochaines années, soit jusqu'en 2023, tel qu'il appert de la résolution adoptée le 14 septembre 2021, portant le numéro 2021-09/305;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 2.2 de l'appel d'offres précité, il est stipulé qu'aucun coût supplémentaire ne sera versé à l'adjudicataire à moins d'une autorisation écrite et préalable de la Municipalité;

ATTENDU que Services de rebuts Soulanges inc. doit assumer des frais supplémentaires dus à la surcharge de carburant;

ATTENDU que ces frais sont hors de contrôle de l'adjudicataire et que ce dernier demande l'autorisation de créer une surcharge de carburant pour la vidange de fosses septiques;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise Services de rebuts Soulanges inc. à facturer une surcharge de carburant au montant de 12,90 \$ (en sus des taxes applicables), par vidange de fosse septique résidentielle.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2023-05/156

Demande de PIIA - 1845, rue Principale (Rénovations des fenêtres)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'urbanisme (2023-04-0007) assujettie au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour émettre le permis numéro 2023-04-0043, afin de changer deux fenêtres existantes et d'installer deux nouvelles fenêtres sur l'immeuble situé au 1845, rue Principale (lot 3 991 986 du cadastre du Québec), dans la zone CH-5.

ATTENDU que les matériaux proposés ainsi que la couleur des fenêtres sont les mêmes que ceux des fenêtres existants;

ATTENDU que les travaux proposés sont conformes aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande d'urbanisme (2023-04-0007) et autorise l'émission du permis numéro 2023-04-0043 pour rénover le bâtiment principal situé au 1845, rue Principale (lot 3 991 986 cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2023-05/157

Demande de PIIA - 1760, rue Principale (Rénovation de la toiture)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'urbanisme (2023-04-0008) assujettie au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour émettre le permis numéro 2023-04-0045, afin de rénover l'immeuble principal situé au 1760, rue Principale (lot 3 992 585 du cadastre du Québec), dans les zones H-15 et H-16;

ATTENDU que le propriétaire désire rénover la toiture existant plate pour en faire une toiture multi pans;

ATTENDU que les matériaux proposés s'agenceront avec les bâtiments environnants;

ATTENDU que l'architecture proposée s'harmonisera avec les autres bâtiments du secteur;

ATTENDU que les travaux proposés sont conformes aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande d'urbanisme (2023-04-0008) et autorise l'émission du permis numéro 2023-04-0045 pour rénover la toiture du bâtiment principal situé au 1760, rue Principale (lot 3 992 585 cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2023-05/158

Recommandations du comité consultatif d'urbanisme - réunion du 24 avril 2023

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine les recommandations formulées par le comité consultatif d'urbanisme, telles que consignées au procès-verbal de la réunion tenue le 24 avril 2023.

ADOPTÉE

Avis de motion du Règlement de zonage et de la grille de spécifications

Monsieur Mario GUÉRIN, conseiller du district 6, donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement numéro 2023-301-1.

LOISIRS ET CULTURE

2023-05/159

Recommandations du comité Festival de Saint-Michel - réunion du 25 avril 2023

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine les recommandations formulées par le comité du Festival de Saint-Michel, telles que consignées au procès-verbal de la réunion tenue le 25 avril 2023.

ADOPTÉE

2023-05/160

Adhésion à Loisir et Sport Montérégie

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle de Loisir et Sport Montérégie au montant de 96,36 \$ (taxes exclues), pour l'année 2023-2024;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2023, au fonds des activités de fonctionnement (poste budgétaire: 02-701-10-494), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

2023-05/161

Autorisation de signature - Demande de subvention au programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH) 2023-2024

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine la demande d'aide financière dans le cadre du programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH) auprès de Zone Loisir Montérégie, pour la saison 2023-2024.

QUE ce conseil autorise madame Annie LECLERC, responsable de la bibliothèque, des loisirs et de la vie communautaire, comme personne autorisée à agir et à signer, en son nom, tous les documents relatifs au programme mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

2023-05/162

Nomination d'un commis à la bibliothèque à temps partiel

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur la recommandation de la responsable de la bibliothèque municipale, autorise l'embauche de madame Sarah Miclette, à titre de commis à la bibliothèque, à temps partiel, au taux horaire recommandé.

ADOPTÉE

2023-05/163

Adjudication d'un panneau de pointage pour le dek hockey

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la proposition de Distribution Sports Loisirs, numéro 155158, datée le 28 avril 2023, pour un tableau de pointage extérieur pour le dek hockey, ayant une dimension de 10 pieds X 6 pieds X 6 pouces incluant le système de radio sans fil et la console, au montant de 12 995 \$ (taxes exclues).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2023, au fonds des activités d'investissement (compte budgétaire: 23-000-70-014), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

POUR INFORMATION

- Collecte de sang, le 17 mai, au centre communautaire;
- Samedi le 20 mai : Don d'arbres et fines herbes, de 9 h à 12 h, au centre communautaire;
- Ventes de garage, du 20 au 22 mai;
- Collecte des branches, du 22 au 25 mai;
- Journée de la sécurité sur roues / club Optimiste - le 4 juin, de 11 h à 17 h;
- Souper pour la fête des mères et des pères / Club de l'Âge d'Or - 8 juin 2023, au centre communautaire - billets disponibles auprès de l'organisme;
- Tournoi de golf annuel du Club Optimiste, le 11 juin, à Napierville;

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)

Le Maire reçoit et répond aux questions des citoyens.

2023-05/164

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20 h 15, de lever la séance.

ADOPTÉE

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général et
greffier-trésorier